

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 19 DÉCEMBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- **Vu** l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- **Considérant** que la Ville de Gap souhaite mener une réflexion globale sur le centre d'oxygénation de Gap-Bayard, avec pour objectif de le moderniser, de le rendre plus qualitatif et plus polyvalent et d'y développer la pratique des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons ;
- **Considérant** que ce projet est inscrit au programme d'actions 2021-2027 de l'Espace Valléen Gap-Tallard-Durance, et qu'il fait partie des projets prioritaires 2025 validés lors du comité de pilotage de l'Espace Valléen qui s'est tenu le 5 décembre 2024 ;
- **Considérant** que des financements peuvent être sollicités pour ce type d'opération auprès de l'Etat au titre du FNADT-CIMA ainsi qu'auprès de la Région au titre du dispositif Espaces Valléens ;

DECIDONS

Article 1 : Objet

La Ville de Gap souhaite mener une réflexion globale sur le centre d'oxygénation de Gap-Bayard, par l'intermédiaire d'une étude de programmation pour la rénovation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons.

L'objectif est de moderniser le centre d'oxygénation, de le rendre plus qualitatif et plus polyvalent et d'y développer la pratique des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons.

La prestation comprendra 4 phases :

- 1/Etude de programmation des activités de loisirs, sportives et touristiques
- 2/Diagnostic des bâtiment et du site
- 3/Elaboration de scénarios d'aménagement
- 4/Élaboration du cahier des charges opérationnel.

Article 2 : Coût

Le coût total du projet est de 60 000 € HT.

Article 3 : Financement

Afin de réaliser cette opération, des financements sont sollicités auprès de l'Etat et de la Région, selon le plan de financement qui se décline ainsi :

	Montant HT	Taux
ETAT (FNADT-CIMA)	24 000 €	40 %
RÉGION (Espace Valléen)	24 000 €	40 %
AUTOFINANCEMENT	12 000 €	20 %
TOTAL	60 000 €	100,0 %

Article 4 : Modalités

La Commune de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers de l'Etat et de la Région.

Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 19 DÉCEMBRE 2024

Le Maire

Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 27/01/2025
Publié ou notifié le : 27/01/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_12_742
Objet :	Demande de subvention pour l'étude de programmation pour la rénovation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-01-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-210500617-20250127-D2024_12_742-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20250127-D2024_12_742-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15881.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20250127-D2024_12_742-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	73.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 janvier 2025 à 11h49min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 janvier 2025 à 11h49min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 janvier 2025 à 11h49min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 janvier 2025 à 12h08min04s	Reçu par le MI le 2025-01-27

